

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE !

Programme hydraulique douce

Saint-Lô Agglo met en place un programme de restauration du bocage pour lutter contre l'érosion et le ruissellement et répondre aux enjeux d'amélioration de la qualité des eaux superficielles et de sécurisation de la ressource en eau.

Contexte

Un contrat de territoire eau et climat a été signé en juillet 2021 avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Cinq bassins versants prioritaires ont été définis pour la période 2021-2024 (*voir carte ci-dessous*) sur lesquels des diagnostics parcellaires vont être menés pour identifier les zones qui menacent la qualité de la ressource en eau par l'érosion et le ruissellement.

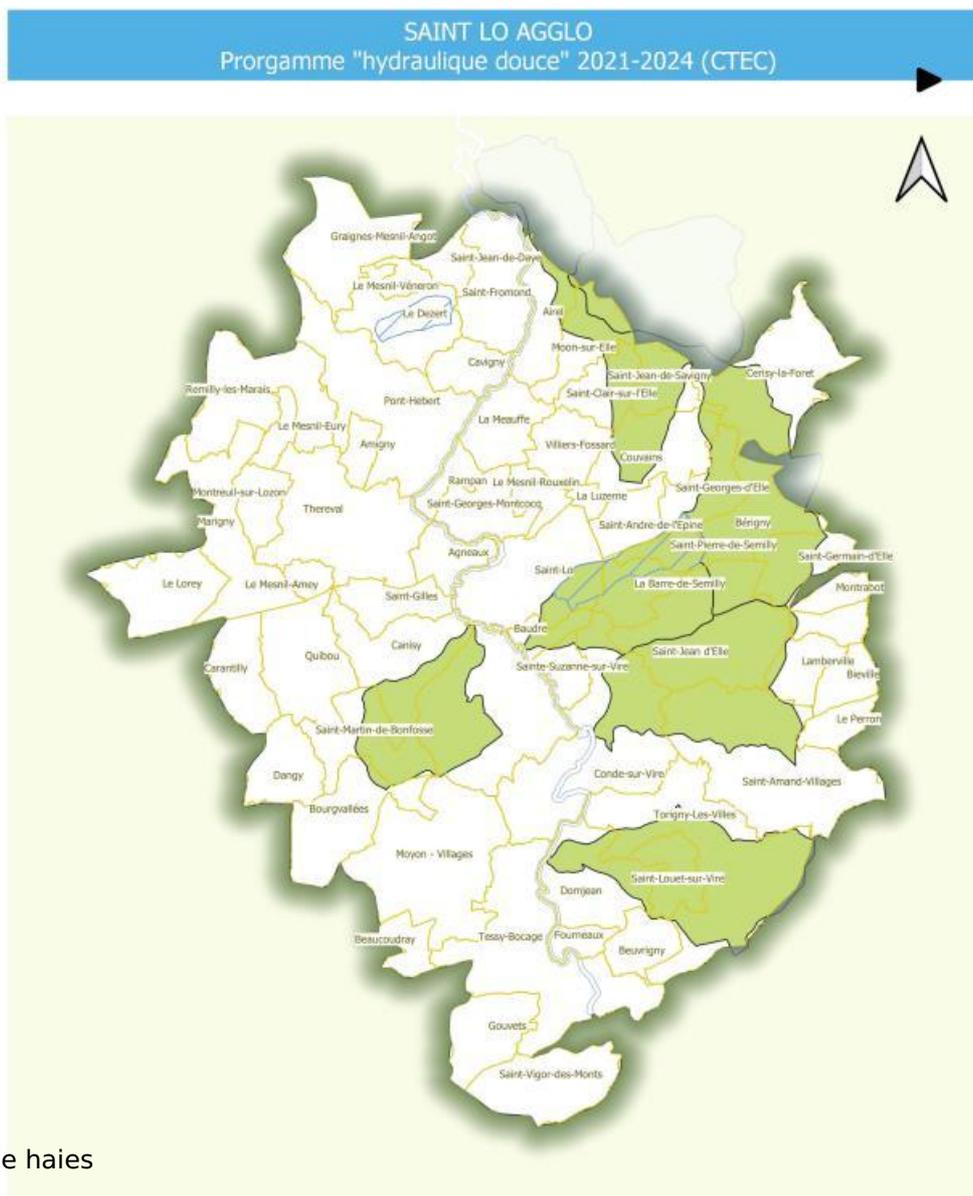
Le programme

Un programme d'hydraulique douce est ensuite mis en œuvre avec les propriétaires et les agriculteurs volontaires, dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau.

Les actions prévues en 2024 concernent les bassins versants du Précorbin, de l'Elle amont et de la Jacre. Les premiers travaux de ce programme ont eu lieu dans le courant de l'hiver 2022-2023 sur le bassin versant du Semilly.

Déroulement des opérations

1. Réalisation des diagnostics des zones concernées au ruisseau et à l'érosion
2. Définition des travaux en œuvre concertés : les exploitations agricoles propriétaires (plantation, restauration, haies sur aménagement d'entrée de champs, de fossés)
3. Signature conventionnelle par propriétaire parcelle et Saint-Lô Agglo pour la suite des travaux
4. Suivi du déroulement des travaux

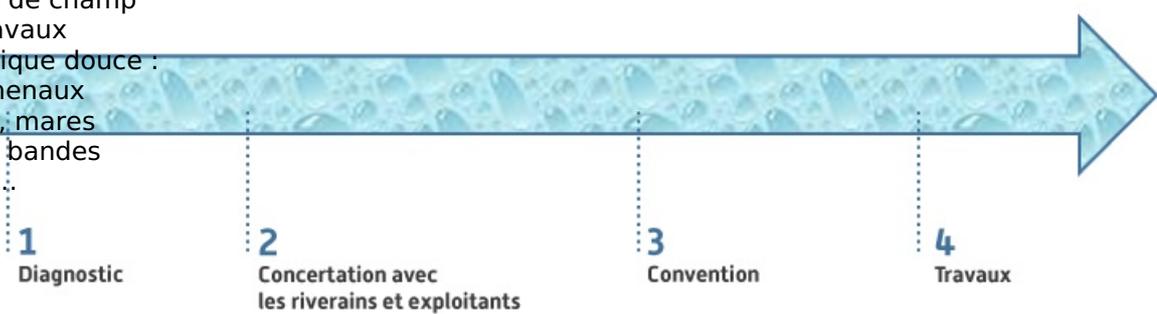


Réal : L. Robert, novembre 2021 - Source : IGN, BD Carthage

Liste non exhaustive des travaux

- plantation de haies bocagères
- d'essences locales, majoritairement sur talus
- création de talus
- restauration de haies et talus existants (regarnissage, comblement de brèches)
- aménagement et déplacement d'entrées de champ
- autres travaux d'hydraulique douce : fossés, chenaux enherbés, mares, tampons, bandes boisées, ...

Carte du programme "hydraulique" douce 2021-2024 CTEC © SAINT-LÔ AGGLO





avant - après des travaux de restauration du bocage

© SAINT-LÔ AGGLO

Les travaux sont cofinancés à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Europe, et à 20 % par Saint-Lô Agglo. Pour mettre en place ce programme, les postes des techniciens sont financés à 50 % par l'Agence de l'eau et à 30 % par l'Europe.

CONTACT





AGENT SAINT-LÔ AGGLO

Lili ROBERT

Technicienne bocage

02 14 16 01 02

Courriel



AGENT SAINT-LÔ AGGLO

Gabriel MINGOT

Technicien bocage

06 64 16 97 52

Courriel



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00